



## Achat ferme et terres agricoles

-----  
Par Sfx

Bonjour,

Mes parents sont agriculteurs et ils leurs restent 2 ans de bail.

Les propriétaires souhaitent vendre mais mes parent n ont pas les moyens de racheter la ferme et les terres.

Mon père est né dans cette ferme et moi y est passé de ma naissance à mes 18 ans. Je souhaite donc moi les racheter pour y laisser mes parents.

Cette exploitation a une valeur sentimentale pour mes parents et moi même.

A savoir je ne suis pas agriculteur.

En lisant plusieurs choses j ai une crainte que la Safer veuille préempter. Comment procéder pour éviter cela? Faire un achat en indivision? Un autre moyen?

Merci de votre aide car les propriétaires attendent une offre de ma part.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

En effet, si vous n'êtes pas agriculteur, vous ne pourrez pas acheter.

Mieux vaut prêter l'argent nécessaire à vos parents pour qu'ils exercent leur droit de préemption.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Vous n'avez en effet aucun droit particulier. La SAFER peut préempter.

Seuls vos parents peuvent exercer un droit de préemption. Si vous interveniez dans la vente, leur droit de préemption ne pourrait jouer donc on reviendrait à la case départ.

La solution de prêter à vos parents est bonne, sinon ils peuvent tenter d'emprunter solidairement avec vous et acheter seuls. Tous les emprunteurs n'ont pas besoin d'être propriétaires.

La SAFER ne préempte pas toujours, donc si vous n'avez pas d'autre solution faites un offre et signez un compromis qui aura une condition suspensive liée à une éventuelle préemption.